

**SCP F MASCRET  
S FORNELLI  
H-P VERSINI**

**Huissiers de Justice Associés**  
**71, Boulevard Oddo** Angle  
rue Villa Oddo  
**CS 20077**

**13344 MARSEILLE** cedex 15

**Tél : 04.96.11.13.13**

**Fax : 04.96.11.13.19**

**CRCAM :**

**11306 00030 48104075510**

**13**

**ACTE  
D'HUISSIER  
DE  
JUSTICE**

**Première Expédition**

**Coût**

Nature	Montant
Emolument Art. R 444-3	219.16
Major. Art. A 444-18	250.00
SCT Art. 444-48	7.67
Total H.T.	476.83
T.V.A à 20 %	95.37
Total TTC	572.20

Les articles se réfèrent au Code de  
Commerce  
Tarif calculé sur la somme de 114838.82  
€

SCT : Frais de Déplacement  
DEP : Droit d'Engagement des  
Poursuites

Acte non soumis à la taxe



**PROCES VERBAL DESCRIPTIF PORTANT SUR L'IMMEUBLE DE**

**VENDREDI VINGT SEPT AOUT DEUX MILLE VINGT ET UN**

Nous, Société Civile et Professionnelle, Franck MASCRET - Stéphane FORNELLI - Henri-Pierre VERSINI, S.C.P. Titulaire d'un Office d'Huissier de Justice, Huissier de Justice Associés, 71, Boulevard ODDO angle rue Villa Oddo à MARSEILLE (13015), l'un d'eux soussigné,

**A LA DEMANDE DE :**

**CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE DE RHONE ALPES**, dont le siège social est 116 Cours Lafayette Tour Incity 69003 LYON 3E ARRONDISSEMENT, agissant poursuites et diligences de son représentant légal  
Elisant domicile en mon Etude

Faisant élection de domicile et constitution d'Avocat en la personne et au Cabinet de la SELARL PROVANSAL, Avocats Associés, représentée par Maître Thomas D'JOURNO, Avocat au Barreau de MARSEILLE y demeurant 43-45 Rue Breteuil, 13006 MARSEILLE,

Faisant élection de domicile et constitution d'Avocat en la personne et au cabinet de Maître Frédéric ALLÉAUME, Avocat associé de la SCP GRAFMEYER BAUDRIER ALLÉAUME JOUSSEMET, Avocats associés au Barreau de LYON y demeurant 1 Rue de la République, 69001 LYON.

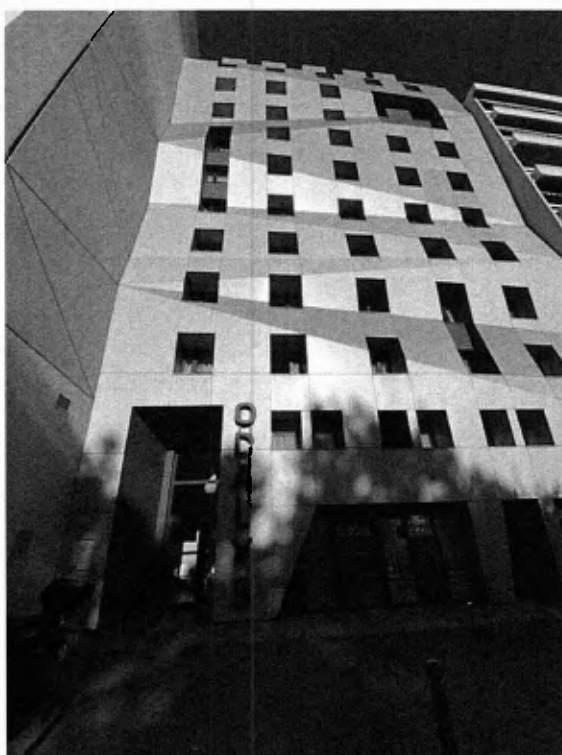
**A L'ENCONTRE DE :**

**AGISSANT EN VERTU :**

De la copie en forme exécutoire d'un acte reçu le 03/09/2014 par Maître Christophe SARDOT, Notaire Associé à Lyon ;

D'un commandement de payer valant saisie immobilière délivré par acte de la SCP CHASTAGNET - ROGUET - MAGAUD Huissiers de Justice à LYON, en date du 21 Juillet 2021.

**CERTIFIONS** nous être transporté ce jour à 09 heures 30,  
**40 Boulevard du Maréchal Juin « City'in MARSEILLE Chartreux », 13004 MARSEILLE**  
accompagné de Monsieur Patrick ROBERT en qualité de diagnostiqueur.





Où étant en présence de \_\_\_\_\_, Directrice de l'Hôtel ODALYS, nous avons fait les constatations suivantes :

### **LOT N°10** **CHAMBRE**

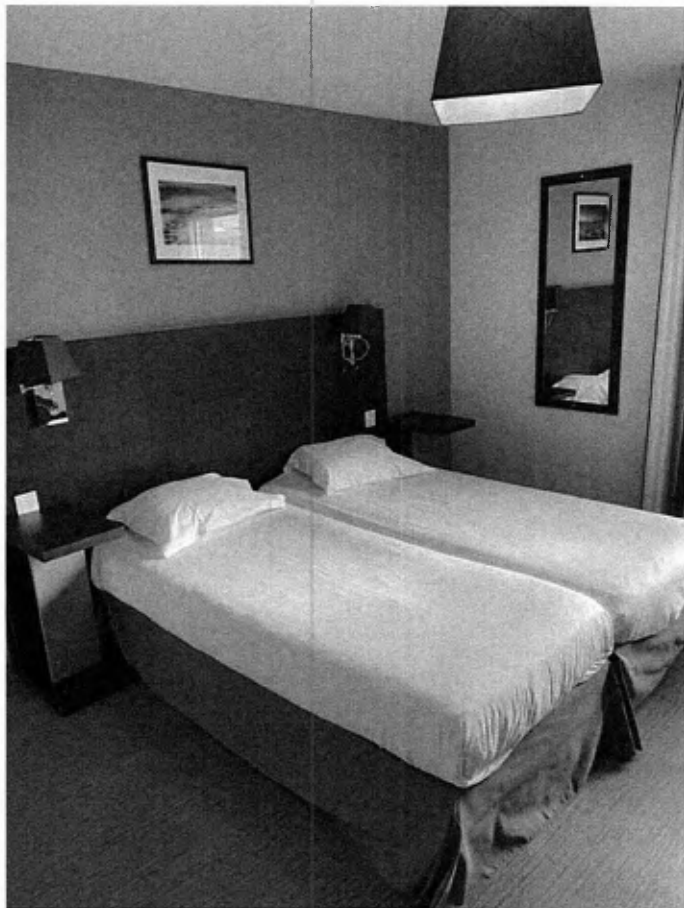
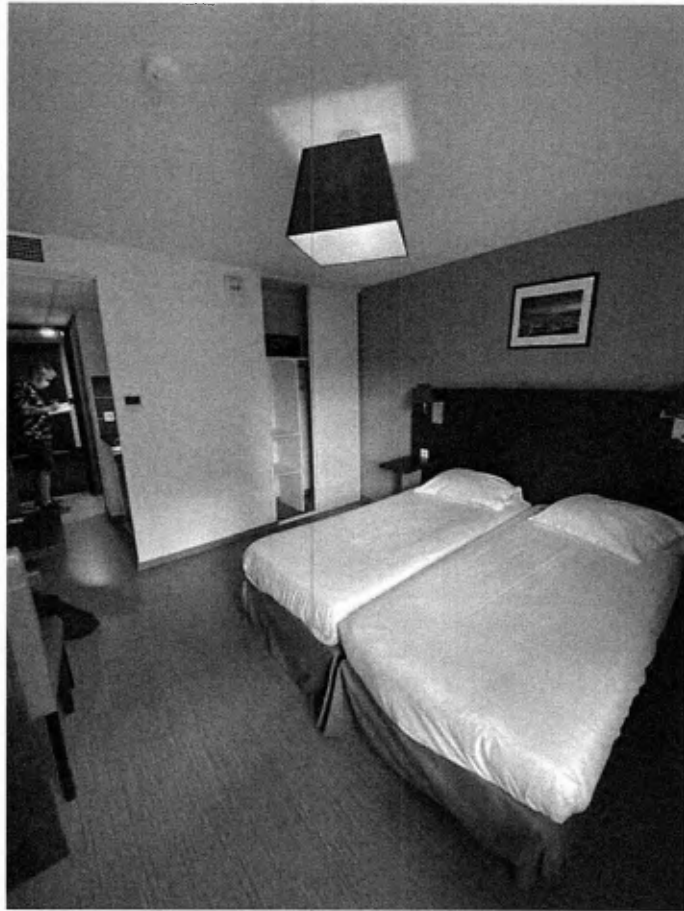
La chambre n°021 se trouve au 2<sup>ème</sup> étage de l'immeuble.



Elle est composée d'une entrée distribuant :

- une pièce principale avec kitchenette
- et une pièce d'eau / WC.

Le sol souple est en bon état d'usage.



Les plinthes plastifiées sont en bon état d'usage.

## **ENTREE**

La porte palière est équipée d'une serrure avec système de sécurité.

Le sol souple est en bon état d'usage.



Les plinthes plastifiées sont en bon état d'usage.

Les murs sont recouverts d'un crépi écrasé en bon état d'usage.

Le plafond est un faux plafond en bon état d'usage.

## **PIECE PRINCIPALE AVEC KITCHENETTE**

Elle est éclairée par une fenêtre cadre PVC battant unique, avec battant fixe côté gauche.



Les murs sont recouverts d'un crépi écrasé bicolore en bon état d'usage.

Le plafond est recouvert d'un crépi écrasé en bon état d'usage.

Equipements :

- un aérateur,
- un placard à usage de rangement et de penderie, dont la fermeture est assurée par deux portes coulissantes ; l'intérieur de ce placard est aménagé par des compartiments en bois et une tringle permettant de suspendre les vêtements.

- **Espace Kitchenette**

Le sol souple est en bon état d'usage.

Les plinthes plastifiées sont en bon état d'usage.

Les murs sont pour partie recouverts d'un placage faïencé en état d'usage ; les autres parties murales sont recouvertes d'un crépi écrasé en bon état d'usage.



Le plafond est un faux plafond composé de dalles en bon état d'usage.

Equipements :

- un bloc évier inox surmonté d'un robinet mélangeur eau chaude/eau froide encastré dans un plan stratifié dans lequel se trouve également encastré une plaque de cuisson, deux feux électriques,
- un espace de rangement sous évier,
- un emplacement pour réfrigérateur,
- un ensemble placard mural deux portes.

## PIECE D'EAU / WC

Il s'agit d'une pièce noire.



Le sol souple est en bon état d'usage.

Les plinthes plastifiées sont en bon état d'usage.

Les murs sont recouverts pour partie d'un placage faïencé en bon état d'usage.

Les autres parties murales et le plafond sont recouverts d'un crépi écrasé en bon état d'usage.

### Equipements :

- un WC chasse basse,
- une vasque surmontée d'un robinet mélangeur eau chaude/eau froide, miroir et applique d'éclairage,
- un espace de rangement est visible sous la vasque,

- un espace douche composé d'un receveur, surmonté d'un robinet mélangeur eau chaude/eau froide, flexible de douche douchette et vitre anti-éclaboussure,



- un sèche-serviette électrique.

### **TRES IMPORTANT**

Cette chambre est gérée par le Groupe ODALYS qui assure la location du bien.

Le certificat de mesurage des lieux établi par Monsieur Patrick ROBERT est annexé au présent.

Il stipule une surface Loi Carrez de **20,57 m<sup>2</sup>**.

Monsieur ROBERT adressera directement à Maître Frédéric ALLÉAUME ses diagnostics techniques.

De retour en notre étude, nous avons clôturé définitivement nos opérations à 11 heures15 par la rédaction dudit procès-verbal descriptif, donnant lieu à la perception d'un émolument complémentaire de vacation en application des Articles A444-18 et Article A444-29 du Code de Commerce.

Nous précisons que les clichés photographiques annexés au présent ont été pris au moyen d'un appareil photos numérique, et ont été développés sur un ordinateur avec comme seuls modifications une réduction de format, les proportions étant conservées, et un éclaircissement des couleurs parfois nécessaire à la définition sur papier.

**Plus rien n'étant à constater, nous avons dressé le présent Procès-Verbal pour servir et valoir ce que de droit.**

SOUS TOUTES RESERVES

DONT PROCES VERBAL



Franck MASCRET - Stéphane FORNELLI - Henri-Pierre VERSINI

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a large, stylized loop that ends in a small dot.





## Certificat de superficie de la partie privative

Numéro de dossier : PRO-2108-032  
Date du repérage : 27/08/2021  
Heure d'arrivée : 09 h 45  
Durée du repérage :

La présente mission consiste à établir la superficie de la surface privative des biens ci-dessous désignés, afin de satisfaire aux dispositions de la loi pour l'Accès au logement et un urbanisme rénové (ALUR) du 24 mars 2014 art. 54 II et V, de la loi n° 96/1107 du 18 décembre 1996, n°2014-1545 du 20 décembre 2014 et du décret n° 97/532 du 23 mai 1997, en vue de reporter leur superficie dans un acte de vente à intervenir, en aucun cas elle ne préjuge du caractère de décence ou d'habitabilité du logement.

**Extrait de l'Article 4-1** - La superficie de la partie privative d'un lot ou d'une fraction de lot, mentionnée à l'article 46 de la loi du 10 juillet 1965, est la superficie des planchers des locaux clos et couverts après déduction des surfaces occupées par les murs, cloisons, marches et cages d'escalier, gaines, embrasures de portes et de fenêtres. Il n'est pas tenu compte des planchers des parties des locaux d'une hauteur inférieure à 1,80 m.

**Extrait Art.4-2** - Les lots ou fractions de lots d'une superficie inférieure à 8 mètres carrés ne sont pas pris en compte pour le calcul de la superficie mentionnée à l'article 4-1.

### Désignation du ou des bâtiments

Localisation du ou des bâtiments :  
Département : ..... **Bouches-du-Rhône**  
Adresse : ..... **27 Boulevard du Maréchal Juin CITY  
IN MARSEILLE**  
Commune : ..... **13004 MARSEILLE**  
**Section cadastrale 816 H, Parcelle(s)  
n° n° 208,**  
Désignation et situation du ou des lot(s) de copropriété :  
**Etage 2 Lot numéro 10,**

### Désignation du propriétaire

Désignation du client :  
Nom et prénom : .  
Adresse : .....

### Donneur d'ordre (sur déclaration de l'intéressé)

Nom et prénom : **CAISSE D'EPARGNE ET DE  
PREVOYANCE DE RHONE ALPES (CERA)**  
Adresse : ..... **Tour INCITY 116 Cours Lafayette  
69003 LYON**

### Repérage

Périmètre de repérage :

### Désignation de l'opérateur de diagnostic

Nom et prénom : ..... **ROBERT Patrick**  
Raison sociale et nom de l'entreprise : ..... **ROB DIAGS**  
Adresse : ..... **Rue Jules Ferry - La Résidence entrée 14  
13220 CHATEAUNEUF LES MARTIGUES**  
Numéro SIRET : ..... **798 581 690**  
Désignation de la compagnie d'assurance : ... **AXA**  
Numéro de police et date de validité : ..... **10588680104 / 01/01/2021**

### Superficie privative en m<sup>2</sup> du ou des lot(s)

Surface loi Carrez totale: **20,57 m<sup>2</sup>** (vingt mètres carrés cinquante-sept)

**Résultat du repérage**

Date du repérage : **27/08/2021**  
Documents remis par le donneur d'ordre à l'opérateur de repérage :  
**Néant**

Liste des pièces non visitées :  
**Néant**

Représentant du propriétaire (accompagnateur) :  
**Sans accompagnateur**

Tableau récapitulatif des surfaces de chaque pièce au sens Loi Carrez :

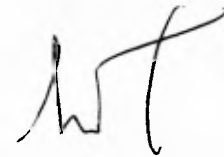
Parties de l'immeuble bâtis visitées	Superficie privative au sens Carrez	Commentaires
2ème étage - Entrée avec coin cuisine	3,56	
2ème étage - Salle d'eau + Wc	4,13	
2ème étage - Chambre-Séjour	12,88	

Superficie privative en m<sup>2</sup> du ou des lot(s) :

**Surface loi Carrez totale: 20,57 m<sup>2</sup> (vingt mètres carrés cinquante-sept)**

Fait à **MARSEILLE**, le **27/08/2021**

Par : **ROBERT Patrick**



Aucun document n'a été mis en annexe

Aucun schéma de repérage n'a été joint à ce rapport.